



30 janvier 2023



Axe 1 Agir pour la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun en améliorant l'accès aux droits fondamentaux

Structures présentes à l'atelier

ADAV 33

Bordeaux Mécènes Solidaires

Centre social ADAV 33 Libourne

Centre social Portraits de familles

CIAS Pays foyen

Cœur de Bastide

Communauté de communes Pays Foyen

Commune de Montagne

Commune de Sainte-Foy-la-Grande

CRIJ NA

DAC33

Département de la Gironde

LARPE - AGEP

Le Lien

Libournais équipe prévention insertion (LEPI)

MSA 33

Plateforme BAAM des métiers de l'autonomie

Plateforme métiers autonomie Bagatelle

PLIE du Libournais

SAVS IRSA

Tendons la main

UNIGAIA

Contact : Gaëlle MÉNARD

06.28.57.87.74 / g.menard@gironde.fr

Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Renforcer la coordination territoriale et développer des moyens d’actions en faveur de l’accès aux droits autour notamment des thématiques suivantes : insertion, inclusion numérique, autonomie, enfance. »

Solidarité alimentaire

- Développer les réfrigérateurs partagés et les jardins partagés.
- Repas partagés en mettant en lien les familles autonomes, les cuisines centrales, les personnes âgées isolées, les plus démunis.
- Emanciper par des actions de bien vivre alimentaire (paniers solidaires, ateliers cuisine, expérimenter une caisse locale de l'alimentation, accès aux cuisines équipées, repas non consommés redistribués).
- Explorer des initiatives (benchmark, cartographie de l'offre).
- Développer des colis alimentaires mobiles (maraude, bus).
- Livraison de repas / paniers à domicile.
- Coordination autour des invendus (boulangerie, producteurs), les faire entrer dans le dispositif existant de la grande distribution (récupération impôt).
- Sensibilisation sur les dons alimentaires, avec la coopération des jeunes sur les actions de collecte.
- Créer une épicerie sociale et solidaire itinérante.
- Projet MUPRA, micro unité de production et de résilience alimentaire, pour l'hydratation des seniors.

Inclusion numérique

- Conseillers numériques mobiles qui se déplacent chez les seniors, les personnes non mobiles.
- Bus AES (accompagnement éducatif et social) de ramassage pour permettre aux seniors de se rendre aux ateliers, aux points d'accès.
- Développer les échanges de savoirs jeunes / seniors dans les collèges et autres établissements scolaires.
- Multiplier les lieux ressources numériques et une équipe mobile.
- Création d'un camion itinérant pour proposer des ateliers et former les auxiliaires de vie.
- Développer l'offre de traduction agréée.
- Formation des prestataires numériques au handicap (langue des signes, outils et matériel adaptés...).



Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Lever les freins à l'accès à la santé et favoriser l'attractivité du territoire en lien avec le contrat local de santé et le contrat local de santé mentale et développer de nouveaux points d'appui en matière de prévention santé en travaillant des coopérations notamment avec les maisons de santé. »

- Bus santé pour aller vers les jeunes, les seniors, faire des interventions thématiques.
- Campagnes de sensibilisation sur l'intérêt du suivi santé, développer l'accessibilité (facilitation dans les transports, « taxi santé », mobilité médicale).
- Equipes mobiles santé et prévention (dans les tiers lieux, bus santé, Développer les consultations au centre de planification de Coutras, favoriser les liens entre les professionnels des maisons de santé pluriprofessionnelles).
- Organiser des permanences de professionnels de santé au sein de structures gérées par le Département.
- Equiper les maisons de santé pluriprofessionnelles et les pharmacies en matériel de télémedecine.
- Cœur de foyen : animation de la plateforme, recherche de bénévoles.
- Développer les maisons de santé.
- Garantir des spécialistes de secteur 1.
- Tenir à jour un répertoire, une plateforme des médecins et des spécialistes.
- Développer la télémedecine encadrée par une infirmière.
- Développer le champ de la prévention.
- Prendre soin de ceux qui prennent soin (changer le regard sur les métiers d'aide à domicile).
- Créer des points locaux de formation.

Priorité « Dans un territoire confronté à l'échec scolaire, donner à tous les jeunes la possibilité de saisir les opportunités du territoire pour être autonomes, émancipés et insérés en soutenant la structuration de politiques locales intégrées autour des projets éducatifs de territoire et de l'accès aux droits des jeunes. »

- Favoriser l'intergénérationnel (développer des projets entre EHPAD, centres de loisirs, mission locale...).
- Création d'un bureau information jeunesse à Sainte-Foy-la-Grande dans les locaux de Cœur de bastide.
- Créer une application ludique avec un panel d'entreprises du secteur Libourne / Bergerac (offres d'emplois, portes ouvertes)
- Améliorer la Maison des jeunes à Sainte-Foy-la-Grande.
- Développer les dispositifs TPS (toute petite section) et PRE (programme de réussite éducative).
- Créer une plateforme bénévoles jeunes / associations (pour le public en décrochage scolaire et/ou professionnel).
- Proposer des situations apprenantes en amont (découverte des métiers au collège, culture de l'apprentissage, contrat jeune type TAPAJ).
- Développer les séjours vacances pour les jeunes.
- Sensibiliser sur les métiers accessibles, sans qualification et montrer les parcours possibles.
- Améliorer l'accès aux formations (aide financière, logement, mobilité).
- Accompagner le déploiement de la boussole des jeunes.
- Ouvrir le champ des possibles : visites en entreprises intégrées au parcours scolaire dès le collège, développer une plateforme pour les stages de 3^{ème}.
- Les influenceurs des politiques jeunesse : appel à candidature de jeunes influenceurs sur les réseaux sociaux qui expliquent les différents dispositifs jeunesse.